

# « JE N'AI JAMAIS VU ÇA »

**SYRIE** Si un cessez-le-feu voit vraiment le jour, la priorité sera au déminage. Un travail qui pourrait prendre entre 30 et 40 ans.

**E**mmanuel Sauvage est responsable de la lutte contre les mines et les restes explosifs à Handicap International et se consacre à la crise syrienne. Après 22 ans dans l'humanitaire, il n'avait jamais vu de tels dégâts dans un conflit.

● **Un cessez-le-feu est annoncé pour ce samedi. Osez-vous y croire?**  
 Bien sûr. En tant qu'acteur de l'humanitaire, on espère qu'il va être respecté. Cela permettrait d'accéder à des régions difficiles si les conditions de sécurité sont réunies. Je pense en particulier à la dizaine de zones qui restent assiégées dans tout le pays et

dans lesquelles les populations sont bloquées. Ou les zones de combat.

● **En attendant, comment pouvez-vous travailler?**  
 La situation sur le terrain est très critique. On intervient dans les pays limitrophes et à l'intérieur de la Syrie auprès des personnes handicapées, vulnérables qui sont parfois les oubliés de l'action humanitaire. On leur porte assistance par exemple pour ce qui concerne la rééducation, on leur fournit du matériel pour améliorer leur mobilité et on les sensibilise aux risques des restes d'explosifs.

● **Ces engins qui n'ont pas explosé à l'impact,**

**c'est le plus grand défi aujourd'hui?**

La reconstruction sera longue et difficile. Et oui, la dépollution en sera la première étape pour que les réfugiés puissent rentrer chez eux. Il sera capital pour nous d'agir très vite. Car il faut que nous arrivions avant les Syriens quand ils retourneront dans leurs maisons, pas après. Vu l'ampleur de la tâche, il va falloir faire des choix: cibler d'abord les infrastructures, les routes, les axes que vont emprunter les personnes pour rentrer... Quand les engins sont visibles, c'est moins complexe. Il suffit de les ramasser et de les détruire. Mais quand ils sont cachés, il faut vraiment procéder lentement et délicatement pour les repérer.

● **Vous faites face à de nombreux engins improvisés. Pourquoi ce sont les pires?** >>



Responsable de la lutte contre les mines et les restes explosifs à Handicap International, Emmanuel Sauvage souligne que Kobané (photo) est «complètement détruite».

Photomontage Le Matin-Sarah Pierre/Handicap International-AP

>> Certaines parties au conflit n'ont pas accès aux explosifs. Par conséquent, elles les fabriquent elles-mêmes, font de la récupération. Les charges ne sont pas les mêmes: quelques grammes pour une mine antipersonnel, des kilos pour les engins improvisés, capables de détruire une habitation entière. Ces derniers peuvent aussi être très instables à cause de l'amateurisme. Enfin, ils sont cachés. C'est piégé.

● **Vous étiez à Kobané pour évaluer la situation...**

Oui, on a pu réaliser à quel point les dégâts étaient énormes et la contamination élevée (restes d'explosifs de guerre, mines, bombes à sous-munitions...) Ce sera très complexe à traiter dans les années à venir. En 22 ans, je n'ai jamais vu ça. Kobané est complètement détruite, comme d'autres villes en Syrie. Pourtant, j'ai travaillé en ex-Yougoslavie, dans les Balkans et notamment à Sarajevo pendant le siège où il y avait déjà beaucoup de victimes et de dégâts. Quand on observe l'étendue des destructions en Syrie, elle re-

flète l'utilisation massive d'engins explosifs pendant une très courte durée. Le siège de Sarajevo avait duré trois ans, celui de Kobané quatre mois. Le résultat est impressionnant.

● **Qu'avez-vous vu exactement?**

Seule une zone a été relativement épargnée. Le reste est à même le sol. Des immeubles de trois à quatre étages ont été complètement écrasés par le souffle et les déflagrations. On ne voit même plus le tracé des rues. Tout est par terre. Il n'y a que des gravats dans lesquels il reste des engins non explosés. Cela peut représenter un grand danger, notamment quand les tractopelles commencent à déblayer.

● **Combien de temps faudra-t-il pour nettoyer?**

C'est difficile à dire. Si la situation reste comme maintenant, au vu de l'intensité du conflit, il faudra des décennies, entre 30 et 40 ans.

● PROPOS RECUEILLIS PAR **CLÉA FAVRE** clea.favre@lematin.ch

## EN BREF

### Retour d'une légende

**LONDRES** L'un des fleurons du patrimoine industriel de la Grande-Bretagne, la locomotive à vapeur «Flying Scotsman», a quitté hier matin la gare londonienne de King's Cross pour son premier voyage officiel sur les rails après une restauration de dix ans.



Reuters/Paul Hackett

### Pékin, ville des milliardaires

**CHINE** La ville de Pékin a ravi à New York le titre de «capitale mondiale des milliardaires», avec 100 de ces grandes fortunes recensées contre 95 dans la métropole américaine, selon une étude.



Stocklib

### SMS

● **INTOXICATION** Une centaine d'écoliers indiens ont été hospitalisés hier, vraisemblablement pour intoxication alimentaire, après avoir consommé un repas gratuit.

● **ATTENTAT** Deux kamikazes ont attaqué hier une mosquée chiite de Bagdad, faisant au moins neuf morts.

● **PRÉCISION** C'est à cause du démantèlement par Israël de préfabriqués qui leur servaient d'école et non d'un raid que des enfants palestiniens doivent suivre leurs cours en plein air (édition de mercredi).

## La zone sud de la «jungle» de Calais sera évacuée

**FRANCE** Le gouvernement français, qui veut démanteler la «jungle» de Calais, a obtenu gain de cause hier auprès de la justice pour une évacuation partielle du camp, contestée par migrants et associations. Les autorités assurent néanmoins qu'elles n'useront pas de la force. La semaine dernière, elles avaient lancé un ultimatum aux occupants de la partie sud du vaste bidonville en leur ordonnant une évacuation avant mardi soir, sous

peine de recourir à la force. Saisi par dix associations et 250 migrants, le Tribunal administratif de Lille (nord) a finalement donné raison aux autorités.

Craignant l'afflux de migrants qui quitteraient la «jungle», la Belgique avait annoncé mardi avoir rétabli provisoirement des contrôles à sa frontière avec la France, provoquant la vive incompréhension de Paris.

Dans son ordonnance, la juge Valérie Quemener estime que l'insécurité, l'insalubrité, les violences, notamment entre migrants et forces de l'ordre et vis-à-vis de riverains, justifient la mesure d'expulsion sur ce secteur sud où vivent «de 800 à 1000 migrants» d'après la préfecture (3450 selon les associations). Selon la juge, «la circonstance invoquée» par les migrants selon laquelle «ils sont présents depuis des mois ou des années ne leur confère aucun droit acquis au maintien de cette situation irrégulière» consistant à occuper un espace public «sans droit ni titre». ● **AFP**



Denis Charlet/AFP

La «jungle» ne sera pas évacuée de force, assurent les autorités.

PUB

**40%**

**3.75** au lieu de 6.30

**M-CLASSIC viande hachée de bœuf**  
 En libre-service, Suisse, p. ex. la barquette de 350g



**MIGROS**

COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL/FRIBOURG, GENÈVE, VAUD, VALAIS  
 OFFRE VALABLE DU 23.02 AU 29.02.2016



Des entreprises de M-Industrie